



vie municipale
et
intercommunale

cadre de vie

enfance
&
jeunesse

vie
associative

Agenda

- 7 janvier : Vœux du Maire et Inauguration Médiathèque La Passagère
- 11 janvier : opération Sapin Malin
- 19 janvier – 18 février : recensement de la Population
- 27 janvier : Assemblée Générale Comité des Fêtes
- 28 janvier : Assemblée Générale des CATM/CPG

Vœux du Maire et Inauguration de la Médiathèque

Vous êtes invités le samedi 7 janvier 2023 à 10h30 pour la cérémonie des vœux et l'inauguration de la Médiathèque (enfin !) qui a été repoussée plusieurs fois en raison de la crise liée la COVID 19. Ce sera l'occasion de remercier l'ensemble des financeurs qui ont permis de voir ce projet aboutir mais également de découvrir une sculpture, réalisée par Monsieur LEMARCHAND, qui viendra orner la nouvelle placette entre l'église et la Passagère. Un moment convivial viendra clôturer ce moment important de ce nouveau début d'année, ce sera l'occasion de venir échanger avec les élus de votre commune.



Nouvelle adresse mail :
mairie@lachapellechaussee.bzh
nouveau site internet
www.lachapellehaussee.bzh

Vie de la commune

Cérémonie du 11 novembre

En hommage aux soldats ayant combattu lors de la guerre 14-18, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre a été célébrée place de la mairie. Ce fut l'occasion pour Monsieur le Maire de rappeler le sacrifice des soldats pour notre liberté et la paix qui « *n'est pas acquise à tout jamais* » et que nous devons continuer de défendre comme nous le prouve l'actualité internationale.



Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Le Vieux Mur de Langan sont venus chanter La Marseillaise en lien avec un travail scolaire sur un soldat originaire de notre commune mort à la guerre en 1914 : Joseph Busnel. Merci à eux pour leur participation.



Aménagement du bourg

Comme vous l'avez remarqué, nous avons fini d'aménager la placette et le trottoir nord (travaux effectués par l'entreprise Perotin mandatée par Rennes Métropole) et la Mairie souhaitait apporter une touche végétale à ce bourg très minéral. Elle a donc financé l'achat de plantes afin de végétaliser cette placette située devant l'église et la Passagère, ainsi que le trottoir nord de la rue de Montmuran.

L'adjointe en charge de l'embellissement et du cadre de vie a repris contact avec la MFR de St Grégoire, qui assure des formations pour adultes, afin de prendre conseil. L'agent communal Arnaud Le Flohic, en charge des espaces verts, a commandé les plantes à l'ESAT LA SIMONIERE à Hédé. Enfin, ce mercredi 16/11, la classe de Bastien Lamarque, formateur paysage, composée de 12 élèves en 1ère année de BTS est venue effectuer la plantation de gazon et de vivaces (rustiques et peu gourmandes en eau), sous la houlette d'Arnaud. Malgré des averses assez violentes, ils ont terminé le chantier dans l'après-midi.

Ce fut l'occasion d'un atelier pédagogique pour les uns et d'un gain de temps pour les autres. Il est prévu que le groupe revienne dans un an constater l'évolution de ces plantations. Merci et bravo pour le travail réalisé !



Délibérations

Appels d'offres

- Suite au conseil municipal du 7 novembre 2022, l'appel d'offres concernant l'extension, la restructuration de l'ALSH et l'extension, ainsi que la restructuration de la chaufferie et silo a été publiée le 10 novembre 2022 dans un même marché global.
- Le 8 novembre 2022 a été publié l'appel d'offre concernant le projet d'aménagement et mise en accessibilité du cimetière. La commission d'appel d'offre s'est réunie après le 2 décembre, date de clôture de dépôt des offres et a mis en avant la proposition de l'entreprise BARTHELEMY, conforme au projet initial pour un montant de 169 051€. Le conseil municipal du 12 décembre 2022 a confirmé ce choix.

Modification tarifs d'achat/vente de chemin

Dans le cadre du projet communal de création de boucles de randonnée pédestre, le conseil municipal a défini le nouveau tarif d'achat ou vente de chemin à usage de randonnée pédestre à 1.20€/m² ainsi que la réévaluation du délaissé de chemin à 1.06€ le M².

Exonération taxe foncière, exploitation agricole biologique

Lors de la séance du 7 novembre 2022, le conseil municipal a décidé d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, les propriétés non bâties des exploitations agricoles qui ont un mode de production biologique. L'exonération de cinq ans est applicable suite à la demande du propriétaire et à compter de l'année qui suit celle au titre de laquelle une attestation d'engagement d'exploitation suivant le mode de production biologique a été délivrée pour la première fois par un organisme certificateur agréé.

SIM

Les élus ont approuvé le 7 novembre 2022 le retrait de la Communauté de communes St Méen Montauban du SIM à compter du 1^{er} janvier 2023. Ce retrait concerne les communes de St Pern et Irodouer. Les statuts seront ainsi modifiés.

Ecole privée

Nous avons été sollicités pour participer à trois projets pédagogiques concernant les élèves de l'école privée : la participation aux séances de piscine, à une activité kayak et à une activité équitation. Comme pour l'école publique, le conseil municipal valide sa participation dans une partie l'activité piscine avec la spécificité que notre commune n'est pas la seule concernée comme les élèves du site de Bécherel sont également concernés. Ainsi, le montant de notre participation n'est pas encore définie et le sera après échange avec l'autre commune concernée.

Pour les deux autres activités, même si nous saluons les projets envisagés, nous estimons que leur prise en charge financière n'est pas dans les missions de notre commune mais davantage des associations de parents d'élèves.

Nids de frelons asiatiques

Les élus ont décidé que la municipalité participera à hauteur de 30 €/famille/an, aux frais de destruction de nids de frelons par un prestataire spécialisé. Cette participation sera versée aux administrés qui présenteront une attestation d'une entreprise comme quoi l'intervention a été réalisée sur des nids de frelons asiatiques.

Reprise de concessions abandonnées

Lors de la séance du 12 décembre 2022, le conseil municipal a décidé de lancer une procédure de reprise des tombes abandonnées dans le cimetière. Ainsi, pour les sépultures concernées, un avis sera affiché sur la porte du cimetière et lorsque cela sera possible, les descendants seront avertis. Un procès-verbal sera établi avec toute information utile sur la tombe concernée, notamment son état. L'affichage sera maintenu pendant un an puis renouvelé à 15 jours d'intervalle. Dans le cas où aucune personne ne se serait manifestée, un nouveau procès-verbal de reprise du terrain sera rendu public trente jours après.

La liste des concessions abandonnées sera tenue à disposition en mairie et sera déposée en Préfecture.

Contrat de territoire

C'est un financement attribué par le Conseil Départemental afin d'aider certains projets ou manifestations. Les élus vont solliciter une aide au titre du volet 3 fonctionnement du Contrat de Territoire pour l'entretien des chemins de randonnée pédestres inscrits au PDIPR par l'association de réinsertion DECLIC. Le coût total est de 3 324€ avec une subvention attendue de 1 418€.

Achat mutualisé de CD et DVD

Depuis plusieurs années, les communes de Langan, Romillé et La Chapelle Chaussée ont décidé de mutualiser les achats multimédia pour leur bibliothèque respective et ainsi déposer une demande conjointe de subvention au titre du contrat de territoire, volet 3. Une convention d'achat de ces supports interviendra afin de restituer ces supports numériques à chaque commune et le remboursement à réaliser auprès de la commune de Romillé. Le budget engagé sera de 400€ d'achat (subvention déduite).

Tarifs location salles

En raison de l'augmentation du coût des fluides, la municipalité a décidé d'augmenter les prix de location de la salle communale.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des prix sur le site de la commune www.lachapellechaussee.bzh

Mise en page ECHO de la Chaussée

Un travail sur une modification visuelle de votre Echo va être réalisé dans les prochains mois. L'entreprise Studio Bibiche, située à Rennes dont la propriétaire, Marine Chevalier a grandi dans notre commune, a été choisi pour réaliser ce travail pour un montant de 320€.

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Alors qu'il avait été décidé que toute demande d'autorisation d'urbanisme devait se faire en ligne à compter du 1^{er} janvier 2022, cela n'a pu se mettre réellement en place, toutes les étapes nécessaires n'étant pas opérationnelles à ce jour. Ainsi, les demandes continueront d'être déposées sous format papier pour le moment.

La vie des Ecoles

Ecole privée La Sagesse



Les inscriptions pour les nouveaux élèves sont ouvertes pour la rentrée prochaine de septembre 2023.

Si vous souhaitez avoir des renseignements ou inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter Mr Duclos, chef d'établissement.

✦ Par téléphone au 02 99 45 88 27 ou au 02 99 66 77 92.

✦ Par mail à : ecolepriveelasagesse@orange.fr.

Nos commerces

Dégustation Boulangerie Desmarieux

Vous avez été nombreux à braver le froid du dimanche 11 décembre pour venir à la dégustation de la boulangerie. Que ce soit avec le pain Délice de Noël, le pain d'épice ou les nouvelles bûches comme les traditionnelles ce fût un avant-goût des fêtes !



N'hésitez pas à passer commande dès maintenant pour vos repas de fin d'année.

Horaires durant les fêtes :

24 décembre : de 7h30 à 18h30

25 décembre de 8h à 12h30

Le 31 décembre : de 7h30 à 18h30

1^{er} janvier : fermé

09.71.40.73.88

Mon épicerie



Mon Épicerie

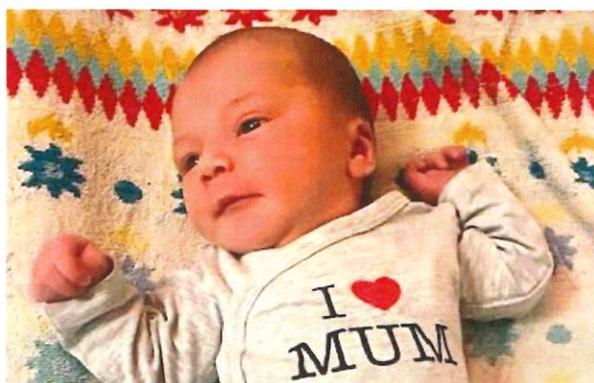
Pour vos repas de fête retrouvez des propositions de menus élaborés par vos épiciers. Contact 02.23.42.29.93

Etat Civil

Naissance :

Bienvenue à

- Léni Baranovsky, née le 21/10/22, Lé Grélerais



- Lowen MADEC, né le 25 novembre 2022, 12 rue des Tisserands

Décès

Toute notre peine à la famille et aux proches de

- Marie-Anne GOUGEON veuve GUENERON, décédée le 30 novembre 2022
- Louise MICHOT veuve BOURGES, décédée le 2 décembre 2022
- Arnaud GUERIN, Citoyen de la Paix, membre de La Chapelle Bien Chaussée, décédé le 6 décembre 2022, 3 allée des Châtaigniers
- Christian MALLIA, décédé le 10 décembre 2022, 16 allée des Tisserands

Belle initiative



Les classes 1&2 représentées par Edeline BUAN, une des organisatrices, ont reversé l'excédent de 250€ à Maiwenn, lors du Solidari-Trail organisé à St Pern le 30 octobre 2022. Ils ont franchi pour la première fois la barre symbolique des 10 000€. Cette course annuelle accessible à tous a pour but d'aider financièrement la famille de Maiwenn, petite fille de 9 ans, polyhandicapée qui vit à Ploubalay afin d'améliorer son quotidien.

Paroisse

Crèche église

Accompagnée de la sacristine, Marie-Claude MORDRELLE, des enfants de la paroisse sont venus installer des moutons et du feuillage devant la crèche située dans notre église.



Recensement 2023

La prochaine campagne de recensement aura lieu **du 19 janvier au 18 février 2023**. Tous les habitants de la commune sont concernés. Le recensement de la population est d'utilité publique, la loi oblige donc les personnes à y répondre et leur interdit de fournir des données erronées. Outre le fait que le refus de répondre au recensement peut engendrer une amende, cela a des conséquences à l'échelle communale. Pour de nombreux domaines, le nombre d'habitants officiel est un critère pris essentiel, notamment pour les demandes de subvention des différents projets communaux.

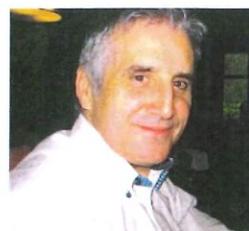
Trois agents recenseurs, habitants de la commune vont se rendre au domicile des chapellois. Vous verrez ci-dessous leurs photos. Lors de son passage à votre domicile, il aura une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte. Vous pouvez répondre à la campagne de recensement par internet avec les codes donnés par les agents, nous vous invitons à privilégier ce mode de réponse.



Véronique GILBERT



Gaël MAILLOT



Georges LEVALLOIS

Pour plus d'informations rendez-vous sur <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>

Médiathèque

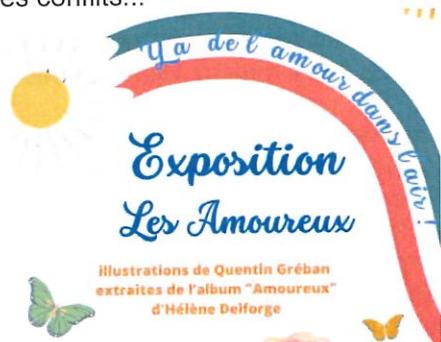
Atelier

Un bel atelier « art postal » sur le thème de NOËL s'est déroulé ce mercredi 7 décembre à la Passagère. Une douzaine de participants ont pu préparer de belles cartes de vœux en utilisant différentes techniques : collage, tampons, pochoirs, paillettes, rubans, tissus etc. Une jolie ambiance pour préparer Noël dans la perspective de faire plaisir. Pour clôturer ce moment de bricolage, sablés et chocolat chaud ont été offerts. Joyeux Noël !



Exposition Les amoureux :

« Y a de l'amour dans l'air à La Passagère ! » Du 14 janvier au 25 mars, la médiathèque propose une exposition de reproductions d'illustrations du livre « Amoureux » d'Hélène Delforge et Quentin Gréban. À travers une succession de portraits, l'illustrateur Quentin Gréban nous fait voyager dans les styles et les époques : l'Art nouveau, l'Art déco, les années 60 ou encore la Libération de 1945 ... Des images évocatrices où figures féminines et couples enlacés nous dévoilent différents visages de l'amour : celui qui dure sans prendre une ride, celui qui vit dans l'ombre, celui qui traverse les conflits...



Remerciements :

Au mois de décembre, La Passagère s'est parée de ses habits de Noël. Vitres décorées par Fanny et Victorine Remonté, sapin décoré par Laure de La Villéon et décorations extérieures fabriquées et installées par l'Association du Père Léon. Merci à tous et toutes d'avoir mis du cœur à l'ouvrage

-Fermeture :

**LA PASSAGERE SERA FERMÉE DU
VENDREDI 23 DECEMBRE AU LUNDI 2
JANVIER.(inclus)
REOUVERTURE LE MARDI 3 JANVIER à 16H00**

Breizh Bocage

Le programme Breizh Bocage entame dès maintenant sa nouvelle campagne pour l'hiver 2023-2024 sur le territoire de la commune.

Il s'agit d'un programme visant à restaurer ou planter des haies bocagères et des talus pour répondre aux multiples enjeux actuels notamment améliorer la qualité de l'eau, lutter contre l'érosion des sols, protéger les cultures et le bétail des aléas climatiques, favoriser la biodiversité ou de fournir du bois-énergie ou du bois d'œuvre. Ce programme s'adresse en priorité aux exploitants agricoles mais aussi aux collectivités et propriétaires fonciers volontaires pour réaliser des aménagements bocagers sur leurs parcelles agricoles. Animé par Eaux & Vilaine, ce programme est financé par des fonds européens (FEADER), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et l'EPTB Eaux & Vilaine. Toute la partie réalisation de talus et plantation est prise en charge, seuls les travaux de préparation du sol sont à la charge de l'exploitant. Si vous souhaitez plus de renseignements sur ce programme ou si vous êtes intéressé par un diagnostic bocager de vos parcelles en vue de travaux d'aménagements bocagers, vous pouvez contacter l'animatrice bocage Camille LEMBLÉ par mail à camille.lemble@eaux-et-vilaine.bzh ou au 06 03 33 85 02.



Services

L'agence postale sera fermée du 26 décembre au 2 janvier 2023. Les colis et recommandés sont à retirer à La Poste de Tinténac, ZAC de la Morandais.

Mairie et Elus

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, s'adresser en mairie.

Prochain Echo

Merci d'envoyer vos articles pour le :
10 janvier 2023

Comité de rédaction :

Pascal PINAULT, Jean-Marc BUAN, Arnaud RUDELLE,
Frédéric GLOAGUEN, Cécile JANVIER

Associations

La Chapelle Bien Chaussée

Après l'Assemblée Générale du 07/10/2022 de l'Association La Chapelle Bien Chaussée, une nouvelle équipe a pris le relais afin d'entraîner tous ses membres dans une nouvelle aventure !

Elle est composée de Vincent Amouriaux, président - soutenu par Nathalie Beauché, vice-présidente - Jean-Philippe Maury, secrétaire et Sylvain Guyot, trésorier.

Le nouveau bureau et les membres de l'Asso, se retrouveront prochainement afin de préparer la traditionnelle course à pied communale, le 15 avril 2023...à vos agendas !!

Le bureau de La Chapelle Bien Chaussée



ELCC – Football

L'ELCC continue sa course au maintien en D3 avec une première belle victoire 2-0 contre Bédée/Pleumeleuc et un match nul 1-1 face à Mordelles. Le match à domicile contre Romillé le dimanche 27 novembre a été arrêté en raison des mauvaises conditions météo.

École de foot.

Les jeunes joueurs ont le plaisir de participer aux plateaux inter-secteurs. Le premier plateau des U6-U7 s'est déroulé le samedi 19 novembre à Médreac et le second le samedi 3 décembre à Pleumeleuc.

L'équipe des U8-U9 ont réalisé leur premier plateau le samedi 12 novembre à Romillé. Le second s'est tenu à Gaël le samedi 26 novembre.

Le club de foot organise un couscous le samedi 11 mars 2023. Vous pouvez dès à présent réserver vos places auprès de la Boulangerie Desmarieux ou des joueurs licenciés.

L'ELCC souhaite aux Chapelloises et Chapellois de très belles fêtes de fin d'année.



ACLC – Volley

Tout d'abord, nous tenions à vous remercier pour votre participation à notre opération Gavotte qui nous permet chaque année d'investir les bénéficiaires afin de proposer des activités à nos adhérents. Cette année nous avons vendu près de 373 boîtes, un grand merci !

L'opération calendriers, quant à elle, a malheureusement dû être annulée faute de commandes suffisantes. Ce n'est que partie remise !

Concernant les équipes, nous sommes fiers d'annoncer que les M18 honneurs n'ont perdu aucun match avec 3 victoires 3-0, bravo les filles. L'équipe départementale s'est très bien battue contre le CPB, malgré une défaite de 3-0. On ne lâche rien les jeunes ! Les séniors (pré-régionales féminines) ont gagné leur match contre St Malo en 3-0, on continue sur cette lancée !

De belles victoires pour notre collectif M15 en ce début de saison. Dans le groupe, le plus expérimenté (Justine, Chloé, Marie et Yoan) ont pu intégrer avec succès Eden, Elorri et Lina qui progressent très vite ! Très belle mentalité de tous : Allez ACLC !

Nos deux équipes de M13 se sont bien distinguées sur le plateau de Saint Aubin du Cormier aussi avec 2 victoires sur 2 pour la première équipe et 1 victoire pour la seconde. Pour les M11 ce samedi c'était plateau honneur et plateau excellence à Marpiré. Défaites, certes, mais score très serré contre Romillé et de très beaux échanges ! Bravo à eux

Un début de saison plein d'envie chez nos Compet'Lib, avec un collectif largement augmenté cette saison. Belles rencontres à venir !

Comme toujours, vous êtes tous et toutes les bienvenues pour venir nous soutenir pendant les rencontres. Prochain match à domicile : L'équipe départementale féminine jouera le 10/12 à 14h00.

Nous avons prévu une sortie pour aller encourager l'équipe professionnelle du REC le 10 décembre à 19h00, si vous n'êtes pas présent vous pourrez tout de même profiter de leurs matchs toute l'année, n'hésitez pas !

Très bonne nouvelle : afin d'aider à la gestion de l'UGS VEGA, nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée d'Axel LELANDAIS en tant que service civique pour cette saison. Nous l'accueillons chaleureusement !

Enfin, nous organiserons un tournoi interne le 16/12 afin de fêter les vacances, pendant lesquelles il n'y aura pas d'entraînement avec Julien. Reposez-vous bien pour pouvoir faire pleins de burpees après !



Comité des Fêtes, La Chapelle en Fête

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le vendredi 27 janvier 2023

Le comité des fêtes est composé de précieux bénévoles qui consacrent du temps à l'organisation, l'animation et l'aide logistique de divers événements communaux culturels, sportifs et sociaux.

L'année 2022 a été riche avec des manifestations pleinement réussies comme **le retour de la fête de la musique** dans notre commune.

A quoi ressemblera notre année 2023 ? Pour continuer à vous proposer des manifestations de qualités, nous avons besoin de recruter des membres au sein de votre comité des fêtes.

La Chapelle en fête a notamment besoin d'un nouveau trésorier pour 2023 et si c'était vous ?

Nous vous invitons tous à l'assemblée générale qui se **tiendra le vendredi 27 janvier 2023 à 19h00 salle de la mairie.**

ON VOUS ATTEND.



BROYAGE, PAILLAGE
RENNES MÉTROPOLE
VOUS INFORME...

rien ne sert de
JETER
quand on peut
BROYER

**APRÈS LES FÊTES,
VENEZ BROYER VOTRE SAPIN**

À La Chapelle-Chaussée
14 rue de Brocéliande,
parking Végam (près de la salle des sports)

À partir du 3 janvier 2023
Déposez votre sapin dans un enclos

Le 11 janvier 2023
Participez à une opération
de broyage, de 15h à 17h

Apportez vos sacs
et repartez avec
votre sapin broyé !

Plus d'infos :
metropole.rennes.fr
0 800 01 14 31



Divers

Centre des Finances Publiques

La Direction régionale des Finances publiques vous informe du déménagement du centre des Finances publiques de Montfort-sur-Meu.

A compter du **jeudi 24 novembre** prochain, il accueillera les usagers **au 20, rue de l'Étang de la Cane** (site de la future maison de santé). Ce centre héberge le service des impôts des particuliers (SIP) et le service de gestion comptable (SGC) issu du regroupement des trésoreries de Montfort, Plélan-le-Grand et Rennes Banlieue Est.

Les guichets du CFP sont ouverts du lundi au vendredi sans rendez-vous de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous uniquement les lundi et jeudi de 14h00 à 16h00. Les services peuvent être joints par téléphone du lundi au vendredi :

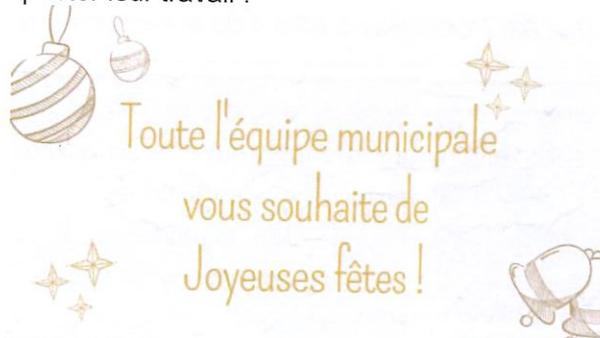
- le SIP au 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h00, service gratuit + prix appel),
- le SGC au 02 99 09 89 57 (de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30).

Décoration de Noël

Merci au Père Léon pour avoir à nouveau fait preuve d'ingéniosité et de travail pour décorer notre bourg à l'approche des fêtes de fin d'année. Vous pouvez retrouver leurs réalisations tout le mois de décembre.



Dès le premier week-end d'installation, des dégradations ont été constatées sur le sapin installé sur le parvis de l'église. Nous ne pouvons que déplorer un tel geste. Nous rappelons que l'association du Père Léon est composée de bénévoles qui utilisent leur temps, leur talent et leur ingéniosité pour illuminer notre commune aux périodes de fêtes. Merci de respecter leur travail !



Nouveauté, histoire de la Chapelle Chaussée
L'association culture et patrimoine de la Chapelle Chaussée publiera régulièrement des articles sur la Chapelle Chaussée afin de mieux connaître notre patrimoine culturel.

Le premier article ci-dessous concerne

Le marché et les foires

On retrouve la trace du marché de la Chapelle Chaussée dès les années 1839. Cette création ne fut pas visiblement aisée car des différends subsistaient entre le conseil d'arrondissement de Montfort et le conseil général, ci-dessous l'extrait du rapport du conseil général.

"Le Conseil Général, contrairement à l'avis du conseil d'arrondissement de Montfort, prenant en compte en considération l'importance du bourg de la Chapelle Chaussée, et aussi la circonstance qu'il n'existe aucun autre marché voisin, appuie la demande formulée par cette commune d'un marché le vendredi de chaque semaine".

Malheureusement on ne trouve pas la date précise du 1er marché. Par contre, on retrouve dès 1893, la notion de foire à la Chapelle Chaussée au travers d'un article ci-dessous dans le journal de l'époque "La dépêche bretonne".

"Nouvelles foires Le public est prévenu que quatre foires ont été créées à la Chapelle Chaussée; elles se tiendront au chef-lieu du bourg à savoir: la 1ère, le dernier vendredi de Février; la 2ème, le lundi qui suit la pentecôte; la 3ème le dernier vendredi de juillet; la 4ème le dernier vendredi d'octobre. Vétier, maire"

La première foire eut lieu donc le 14 mai 1894 et elle fut bien publiée dans le journal précité. Ce marché s'arrêta pendant la période de la 1ère guerre mondiale de 1914 à 1918 et reprit apparemment le vendredi 30 juillet 1920.

On retrouve régulièrement la trace du marché qui avait lieu également tous les vendredis et dont voici la teneur de l'extrait du journal "Ouest Eclair" qui relatait les cours du marché de la Chapelle Chaussée, les prix sont en anciens francs. Ce marché n'était qu'alimentaire et les produits étaient du terroir.

"Marché de la Chapelle Chaussée 22 avril 1930.
Farine première qualité 208 à 212; blé 140 à 148; sarrasin 100 à 105; avoine 102 à 105; orge 95 à 98; son 80 à 83; Porcs gras 5.80 à 6,00 le kilo; porcs de

lait 120 à 125 la pièce. Beurre en gros de 7,75 à 8 le demi kilo; œufs de 2,50 à 2,60 la douzaine; Pigeons de 9 à 10,50 le couple; poules 3,50 la livre; poulets 3,50 la livre; lapins 3,00 la livre; canards 3,25 la livre; cidre 90 la barrique."

Pour information, une douzaine d'œufs coûtait en 1930 2,50F et le journal coûtait 25 centimes, soit un rapport de 1 à 10. On vous laisse faire cette comparaison à aujourd'hui avec ces 2 produits.

A la vue de ces articles vendus, on peut supposer que ce marché était très important et notamment le marché du beurre qui était très renommé.

Visiblement la Chapelle Chaussée a eu foire et marché.

Ces marchés et foires se terminèrent malheureusement pendant la 2ème guerre mondiale. Un nouveau marché a été créé en 2021. On peut souhaiter à ce marché de bénéficier d'une même effervescence, **c'est aux chapellois de venir soutenir ces commerçants ambulants et fixes**, un grand moment de convivialité.

Cet article n'est qu'un aperçu de ce thème "marché et foire", il peut, certes contenir des erreurs et aussi afin d'amender ces sujets, n'hésitez pas à contacter l'association Culture et Patrimoine par mail cultureetpatrimoine.lcc@gmail.com ou par téléphone au 0608420766 afin de compléter et de commenter notre histoire.

Au plaisir de vous rencontrer afin d'échanger sur l'histoire des Chapellois.

Association Culture et Patrimoine

Moment à partager

Madame BAHU propose de partager un moment convivial à Noël et invite à déjeuner une Chapelloise qui serait seule le dimanche 25 décembre. Pour prendre contact : 06.18.36.62.32



Calendrier 2023

Vous trouverez dans cet Echo de la Chaussée le calendrier communal 2023 où plusieurs informations pratiques sont renseignées comme les jours de collecte des déchets, les jours de marché, les horaires, coordonnées de la mairie, de la poste, ... mais aussi toutes les dates des manifestations prévues dans notre commune.

Cette année, il met à l'honneur les artistes locaux ayant exposé dans notre belle médiathèque !

A garder précieusement !



Retrouvez toutes les informations de la commune, des commerces, artisans, associations, ... sur l'application IntraMuros, il vous suffit de scanner ce QR Code pour la télécharger.